



Appel à manifestation d'intérêt



**ACQUISITION DU
COMPLEXE
TOURISTIQUE
SOUS LE
CLOCHER**



Date

15 Juillet 2025

Préambule

La présente consultation est un appel à manifestation d'intérêt qui permettra à la Commune de Dormans d'identifier les candidats acquéreurs en mesure de gérer et de favoriser le développement de services touristiques de ce site au travers de l'hébergement, la restauration et potentiellement d'autres activités de loisirs.

Il s'agit d'une consultation ouverte aux candidats qui :

- Ont, soit une expérience reconnue et/ou des compétences avérées en matière de gestion d'équipement touristique, notamment en hôtellerie de plein air, d'activités de loisirs, de restauration, soit un projet pertinent au regard des ambitions portées par la commune
- Disposent d'une capacité financière suffisante (notamment pour l'achat de matériels, mobiliers, aménagements éventuels du site).
- Respectent les objectifs et les attentes du cahier des charges.

Tous les projets en phase avec les attentes de la commune seront étudiés. Le présent document constitue le cahier des charges et vaut règlement.

Il apporte les informations techniques, juridiques et administratives relatives au projet, précise les attentes de la municipalité, et indique les modalités de consultation.

Dossier complet de candidature à remettre au plus tard le 15 juillet avant 12h00

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de DORMANS

4, place du Général de Gaulle

51700 DORMANS

Table des matières

I. Situation géographique

II. Historique

III. Plan de situation

IV. Situation privilégiée : A proximité de la voie verte ...

V. et d'une aire de jeux et d'un skate parc

VI. Situation privilégiée : à retenir

VII. Description du site et des équipements

VIII. Rapport d'activités

IX. Orientations souhaitées

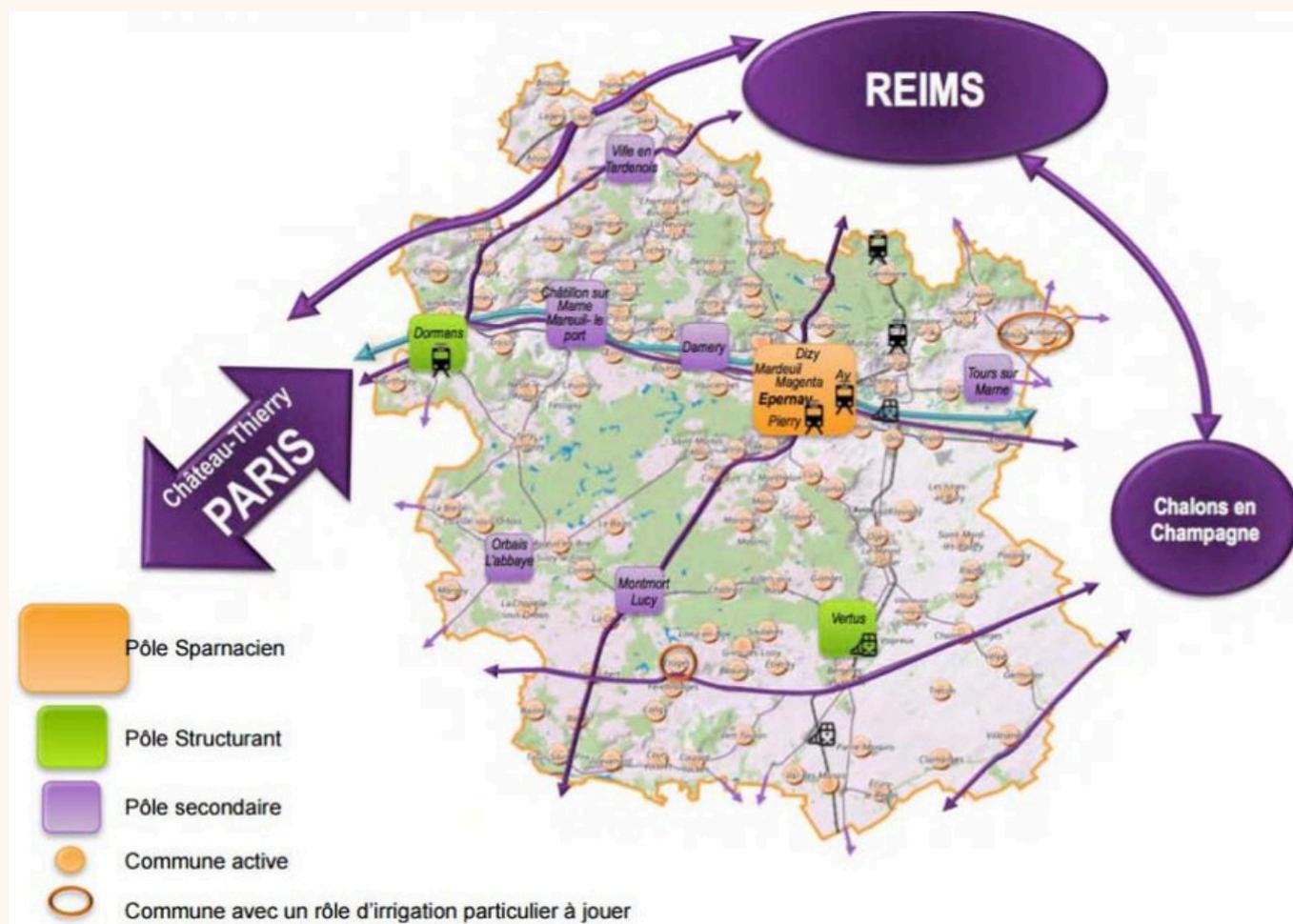
X. Modalités de consultation

XI. Remise des offres

XII. Critères de selection

Situation géographique

La commune de Dormans avec ses 3000 habitants, a su asseoir un statut de petit centre où il fait bon vivre. Il offre à ses habitants tous les services de proximité ce qui fait d'elle un pôle structurant.



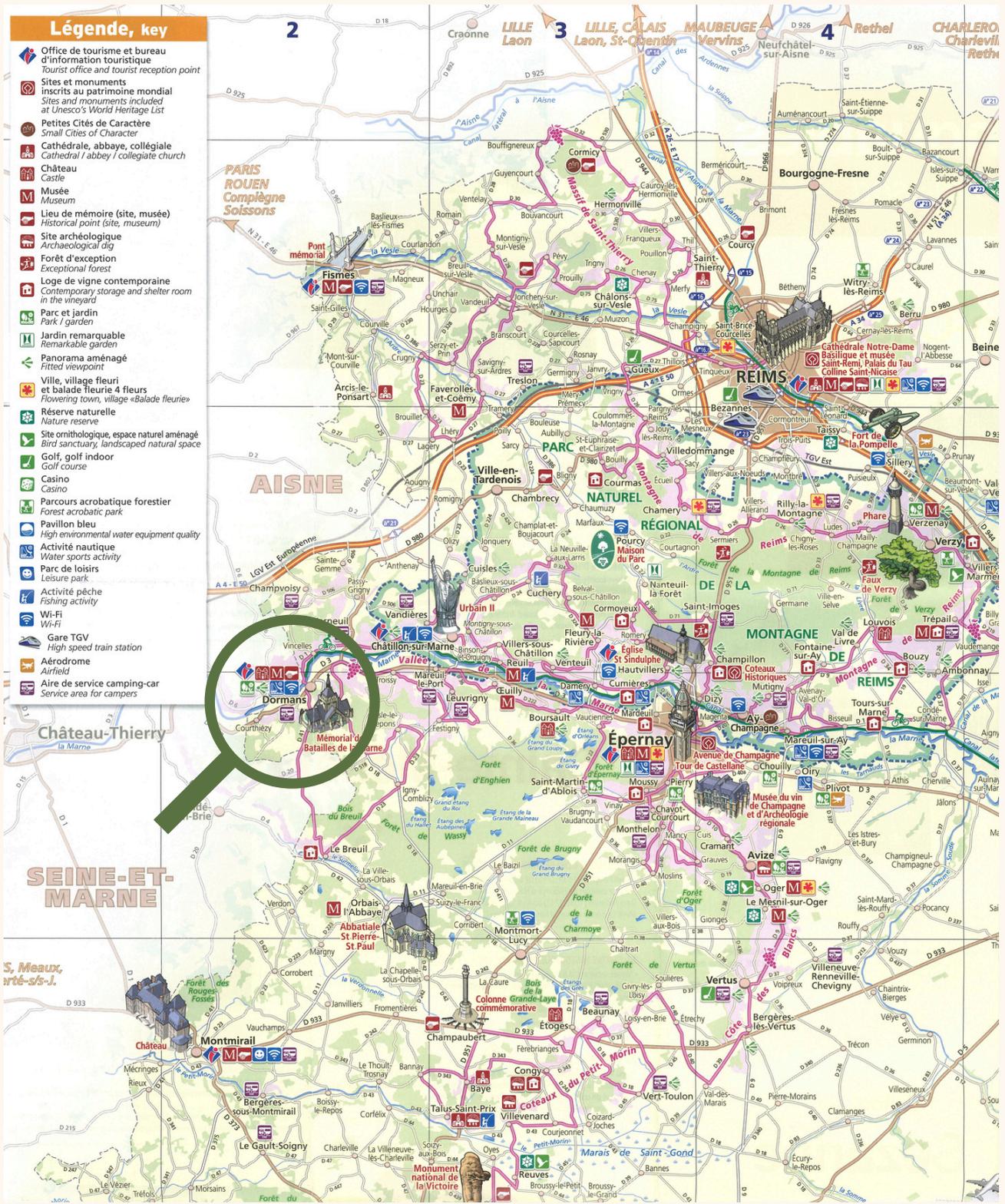
Bien que propriété de la Commune de Dormans, le complexe touristique sous le clocher est situé dans l'Aisne, sur la commune voisine et limitrophe de Trélou-sur-Marne.

Ce site bénéficie ainsi d'une situation géographique idéale, en dehors du département de la Marne mais à proximité immédiate, il est également situé aux portes de la région francilienne, de la Région Hauts de France et au cœur du triangle Reims (40 kms), Epernay (25 kms) et Château-Thierry (24 kms) ce qui constitue un lieu de choix pour les visiteurs en quête de tranquillité et de nature, tout en restant proche des grands centres urbains.

Cette localisation stratégique permet aux visiteurs de profiter pleinement des multiples richesses économiques, touristiques, culturelles et environnementales du département de la Marne, tout en étant dans l'Aisne.

Que ce soit pour découvrir les célèbres vignobles de Champagne, visiter les sites historiques, profiter des paysages naturels ou encore faire une promenade dans la région parisienne, le complexe touristique sous le clocher constitue un point de départ idéal pour explorer la région.

Situation géographique



Historique

Au début des années 1960, un nouvel espace de baignade a été aménagé sur la rive droite de la rivière, à proximité immédiate du terrain de football. Cet aménagement a été conçu pour répondre à la demande croissante de lieux de détente en plein air, permettant ainsi aux habitants et aux visiteurs de profiter des plaisirs de l'eau dans un cadre naturel. L'espace de baignade comprend deux bassins, séparés de la rivière par un grillage, afin de garantir la sécurité des baigneurs.

Dans les premières années, les visiteurs venaient passer la journée et la nuit, que ce soit sous une toile de tente ou dans une caravane, dans une ambiance conviviale et familiale.

Le camping municipal a officiellement ouvert ses portes en 1964, offrant ainsi un espace dédié à l'accueil des campeurs, avec des installations simples mais pratiques. Dès lors, ce lieu est devenu un point de rencontre idéal pour les amoureux de nature et de loisirs en plein air, attirant aussi bien les habitants locaux que les touristes en quête de détente.



© j-g Leriche.



© j-g Leriche.



© j-g Leriche.

En 1965, dans le cadre du projet « Réconciliation par-dessus les tombes », la municipalité a entrepris des travaux en urgence pour accueillir un groupe de campeurs allemands. Pour l'occasion, le camping a été raccordé à l'électricité, marquant ainsi un tournant dans le confort et les services offerts aux visiteurs.

La municipalité a accompagné l'évolution de cet équipement au fil des décennies. En 1982, la piscine municipale, composée de trois bassins, a été construite au sein même du camping, remplaçant ainsi la baignade en eaux vives. Au fil du temps, plusieurs aménagements ont enrichi l'offre touristique, avec la création de la halte nautique, l'installation d'un minigolf, de jeux pour enfants, ainsi que l'ajout de mobile homes pour répondre aux nouvelles attentes des campeurs.

Aujourd'hui, 60 ans après son ouverture, le camping municipal continue d'attirer de nombreux campeurs. Il séduit aussi bien les habitués qui y passent tout l'été, que les touristes de passage pour quelques jours, ainsi que les habitants de Dormans et des alentours qui profitent de ses installations et de ce havre de fraîcheur, sous le clocher de Dormans.

Gestion :

1965 : Syndicat d'initiative – office de tourisme

2002 : Création de l'association "Complexe touristique Sous Le Clocher"

2005 : Régie directe municipale

Plan de situation



Situation privilégiée : A proximité de la voie verte ...

Le complexe touristique bénéficie d'un emplacement privilégié, situé à proximité immédiate de la voie verte, une véloroute qui fait partie intégrante de la V52 reliant Paris à Strasbourg.

Cette véloroute a été aménagée par le Département de la Marne pour offrir aux cyclistes un itinéraire agréable et sécurisé.

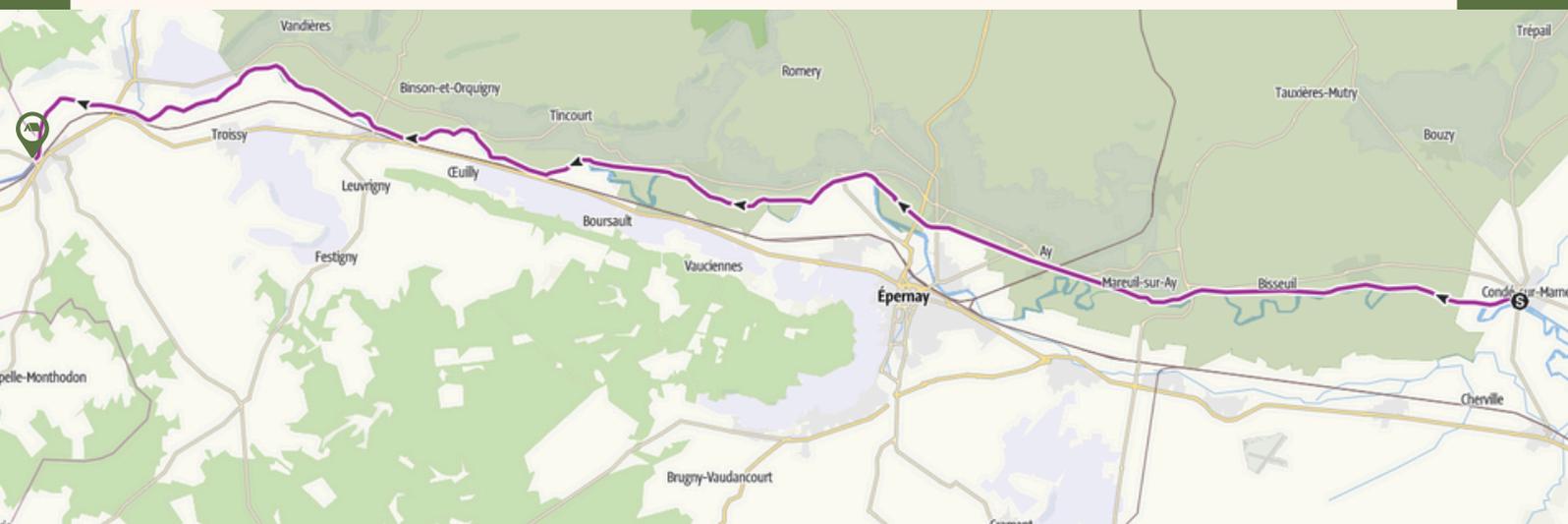


La première section, reliant l'écluse de Dizy à Condé-sur-Marne, a été réalisée en 2015, tandis que la section reliant Dormans à l'écluse de Dizy a été achevée au début de l'année 2017.

La majeure partie de cette véloroute suit le tracé du chemin de halage du canal latéral à la Marne, offrant ainsi aux cyclistes et promeneurs un cadre naturel et paisible.

L'aménagement de la voie verte se compose principalement de sections dédiées aux vélos, permettant aux cyclistes de rouler en toute sécurité, tout en préservant l'environnement.

Ainsi, ce complexe touristique offre à ses visiteurs un accès facilité à une infrastructure de loisirs idéale pour les amoureux de plein air, et fait partie d'un réseau plus large d'itinéraires qui permettent de découvrir la Marne de manière authentique et respectueuse de l'environnement.



... et d'une aire de jeux et d'un skate parc

Le complexe touristique sous le clocher est implanté juste à côté d'une **aire de jeux** qui attire particulièrement les visiteurs durant la saison estivale, aussi bien les habitants de Dormans que les campeurs en quête de détente et d'activités en plein air.

Cette aire de jeux est un véritable lieu de convivialité et de plaisir pour les familles, grâce à la diversité des équipements adaptés à tous les âges.

L'espace de jeu, bien que non clôturé, permet aux enfants de s'amuser en toute sécurité tout en offrant une belle ouverture sur la nature environnante. Il mène directement au chemin de halage, un lieu prisé pour les promenades et les activités nautiques. De là, les visiteurs peuvent facilement accéder à l'embarcadère de la **halte nautique**.

L'aire de jeux se divise en plusieurs modules distincts, chacun conçu pour répondre aux besoins des différents groupes d'âge.

À seulement 200 mètres de l'autre côté du pont et sur la même rive, un **skate parc** permet aux adolescents et aux jeunes adultes de profiter d'un espace dédié aux sports de glisse.

Un **terrain de basket**, également situé à proximité, offre aux sportifs de tous âges un espace idéal pour pratiquer leur passion ou passer un moment convivial entre amis ou en famille. Ce terrain devient un véritable centre d'activité pour ceux en quête de défis sportifs et de compétition amicale.

Pour les adultes et les adolescents, un **terrain de pétanque** est également aménagé, offrant un espace convivial où les campeurs et les Dormanistes peuvent se retrouver pour des parties animées. Ce terrain ajoute à l'ambiance détendue du complexe touristique, en permettant à chacun de se détendre tout en profitant du cadre naturel.

En résumé, ce complexe touristique sous le clocher constitue un lieu de loisirs multifonctionnel, alliant détente, sport et découverte, pour le plaisir de tous ses visiteurs, quels que soient leur âge et leurs centres d'intérêt.



Situation privilégiée : à retenir

Camping vert et arboré

Un environnement au calme, au bord de la Marne pour satisfaire une clientèle en séjour

A proximité du bourg-centre

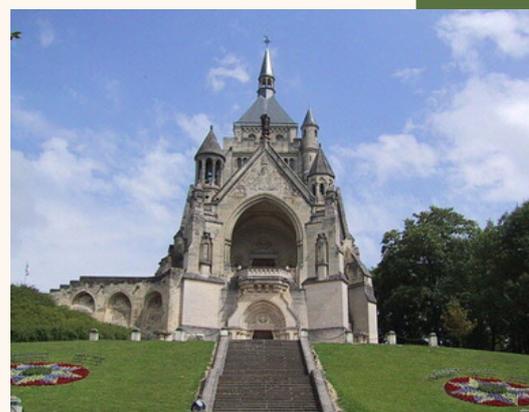
*Proche des commerces et services de Dormans
A deux pas de sites patrimoniaux
A quelques encablures des routes touristiques*

Raccordé aux grandes aires urbaines

*Non loin de la halte ferroviaire
Proche d'un échangeur autoroutier*

A deux pas d'infrastructures de loisirs

*A coté de l'aire de jeux, ...
A quelques mètres de la voie verte, de la halte nautique, il permet le départ d'activités nautiques et cyclistes*



Description du site et des équipements

Localisation : [Route de Vincelles, 51700 Dormans](#)

Parcellaire :

- B 1933 en partie : 27 500 m²
- B 1936 en totalité : 5 013 m²

Surface totale du site :
environ 32 500 m²

Site arboré

A proximité de la voie ferrée

Les points de vigilances à prendre en compte :

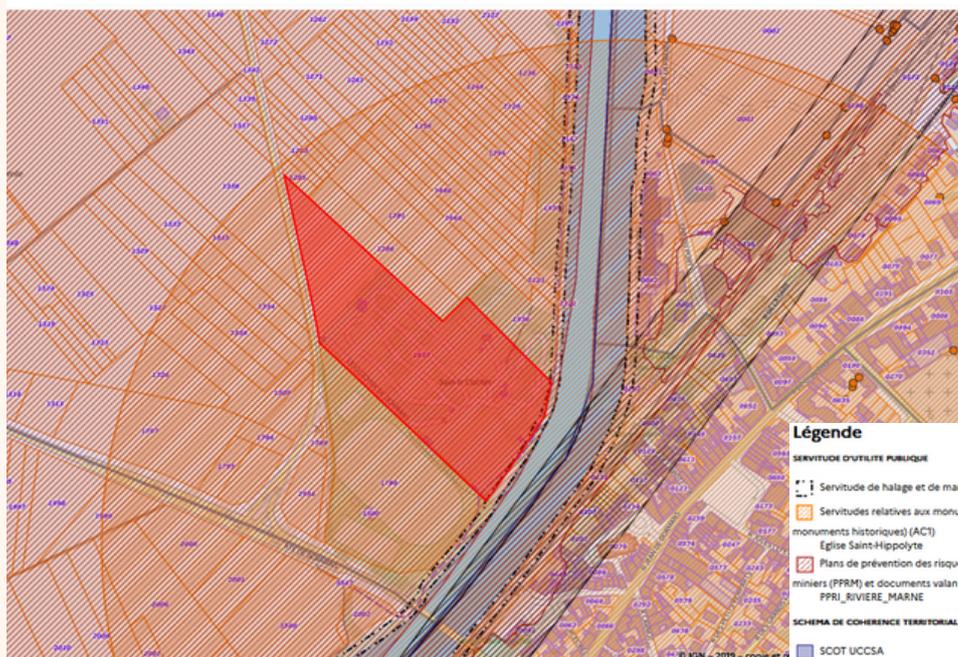
- Le terrain est inondable et soumis à un PPRI
- Il est soumis au périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France



geoportail-urbanisme

A propos - Cartographie Recherche avancée Services Aide - Statistiques

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE



Références cadastrales

Département : 02
Commune : Trélou-sur-Marne
Code Insee : 02748
Section : 0B
Feuille : 3
Numéro de parcelle : 1933
Contenance : 34050 m²

Légende

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

- Servitude de halage et de marchepied (EL3)
- Servitudes relatives aux monuments historiques (immeubles classés et inscrits, abords des monuments historiques) (ACT)
Eglise Saint-Hippolyte
- Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP (PM1)
PPRI_RIVIERE_MARNE

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

SCOT UCCSA

© IGN - 2019 - copie et r

Description du site et des équipements

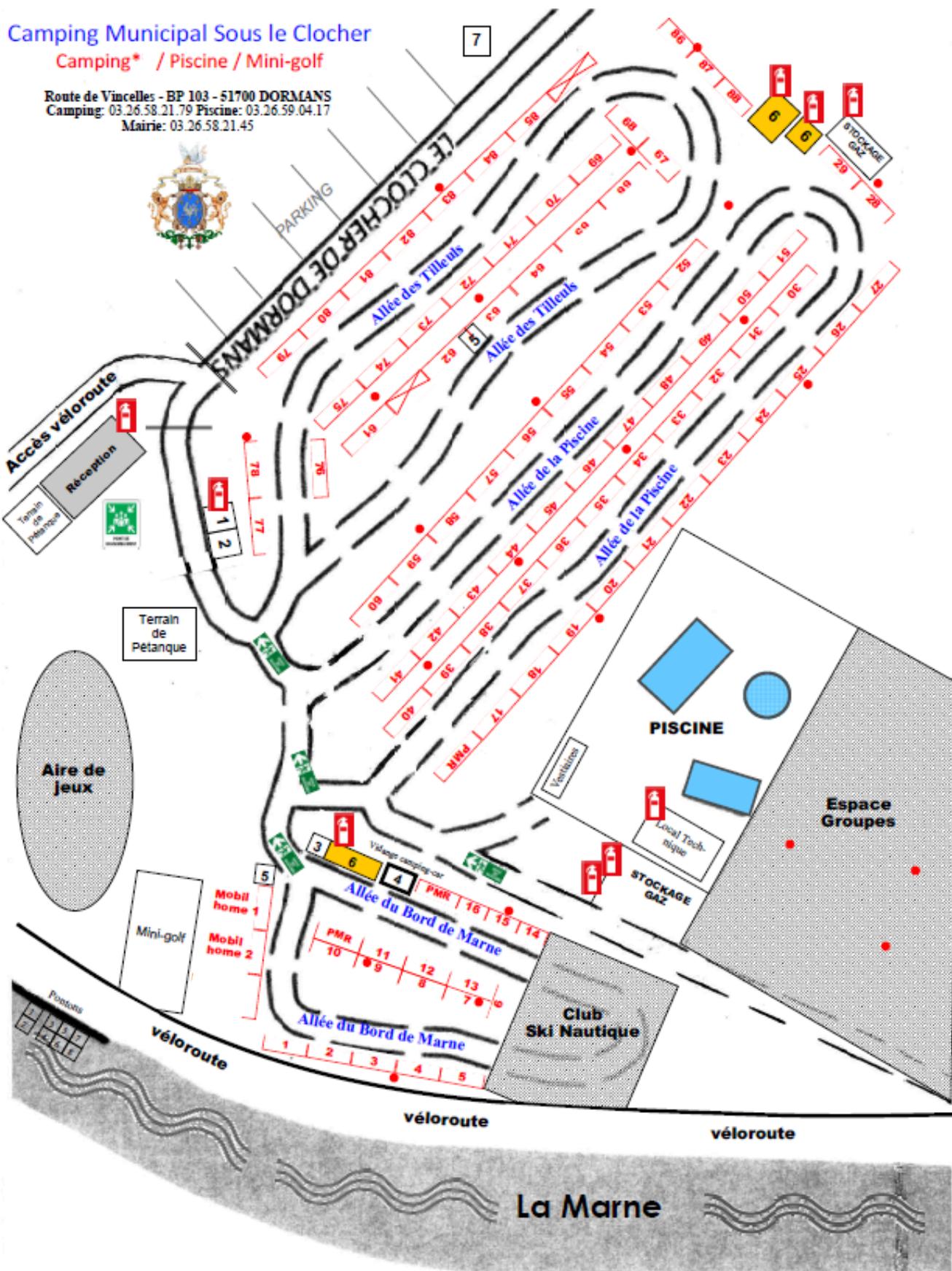
Camping Municipal Sous le Clocher

Camping* / Piscine / Mini-golf

Route de Vincelles - BP 103 - 51700 DORMANS

Camping: 03.26.58.21.79 Piscine: 03.26.59.04.17

Mairie: 03.26.58.21.45



● Bornes électriques

1 Tableau électrique de coupure générale

2 Salle de jeux

3 Machine à laver

4 Borne camping-car

5 Borne eau potable

6 Sanitaires

7 Poubelles

88 emplacements caravanning
3 emplacements mobil homes
3 emplacements PMR

Description du site et des équipements

Le camping municipal comprend :

- 91 emplacements nus sur terrain enherbé, avec électricité dont 3 PMR
- 2 emplacements accueillant des mobile-homes de 28m² pour 4 à 6 personnes avec raccordement à tous les branchements
- Espace groupes



Équipements et services :

Le camping dispose de 2 sanitaires complets, comprenant :

- Toilettes
- Douches
- Lavabos
- Bacs à laver le linge et la vaisselle
- Lave linge, sèche linge

De plus, un espace exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite est aménagé pour garantir l'accessibilité et le confort de tous.



Un bâtiment situé à l'extérieur du camping remplit plusieurs fonctions essentielles :

- Espace accueil : Il permet d'enregistrer l'entrée des campeurs dès leur arrivée sur le site.
- Loge des gardiens : Il s'agit d'une loge meublée, où réside le personnel chargé de la sécurité et de la gestion du camping.
- Local de réception convivial : Un espace où les campeurs peuvent se détendre, prendre des rafraîchissements ou en consommer sur place dans une atmosphère agréable.

Le camping met à disposition des services de vidange et de remplissage pour les camping-cars et les caravanes.

Le Wi-Fi gratuit est accessible sur l'ensemble du site.

Le site est équipé d'une barrière automatique et d'un portail manuel pour fermeture la nuit.



Description du site et des équipements

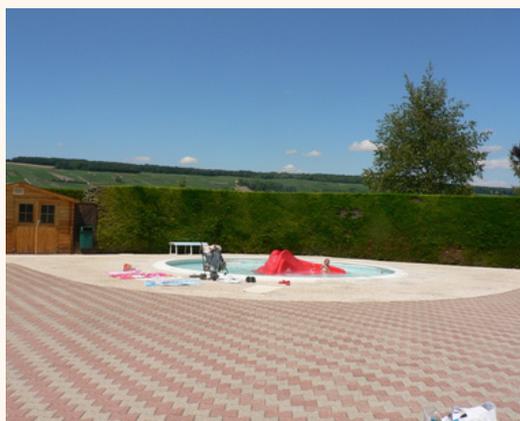
Activités :

Sur place, prenez le temps de vous détendre avec de nombreuses activités qui vous sont proposées :

- La piscine municipale de Dormans, avec ses 3 bassins chauffés (un bassin de 128 m², un bassin d'apprentissage de 72 m² et une pataugeoire de 30 m²), est accessible aux campeurs ainsi qu'aux habitants de Dormans, offrant un espace de détente et de loisirs pour tous.

Il est possible également d'acheter à l'accueil de la piscine des rafraichissements.

- le Mini Golf propose un parcours de 16 trous ludiques et variés. Idéal pour passer un moment agréable en famille.
- Le camping propose à la location 6 vélos pour adultes et 4 pour enfants, idéalement situés à proximité de la voie verte, permettant ainsi aux campeurs de découvrir la région à vélo dans un cadre naturel et agréable.
- La halte nautique, gérée par le camping accueille aussi bien des touristes de passage que des croisiéristes.
- Joutant le camping « Sous le Clocher », le Ski Nautique Club de Dormans est ouvert aux amateurs et initiés de ski et de wakeboard.



Rapport d'activités 2024

L'ouverture du camping : du samedi 20 avril au dimanche 29 septembre 2024

Journal de Bord extraction logiciel	Nbr disp	Avril		Mai		Juin		Juillet		Aout		Septembre		TOTAL		
Emplacement Groupe	3	0	0%	4	4%	1	1%	25	27%	5	5%	0	0%	492	35	7%
Emplacement PMR	3	1	3%	0	0%	0	0%	23	25%	21	23%	0	0%	492	45	9%
Emplacement standard	88	44	5%	275	10%	704	27%	1 728	63%	1 751	64%	825	31%	14 432	5 327	37%
Forfait Halte nautique + 10m	1	0	0%	2	6%	3	10%	9	29%	0	0%	0	0%	164	14	9%
Forfait Halte nautique - 10m	1	0	0%	0	0%	1	3%	1	3%	0	0%	0	0%	164	2	1%
Halte nautique + de 10m	3	0	0%	1	1%	2	2%	36	39%	11	12%	0	0%	492	50	10%
Halte nautique - de 10m	3	0	0%	0	0%	0	0%	13	14%	0	0%	0	0%	492	13	3%
Mobil-home	2	14	64%	18	29%	45	75%	50	81%	60	97%	33	55%	328	220	67%

Emplacement standard		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	5060	10147
Adulte exonéré	6	12
Adultes 16 à 18	97	168
Enfants 5 à 16	726	1602
Enfants - de 5	173	406
SKi nautique+élect	6	8
Forfait Cyclist	165	177
Animal	331	679
Electricité	1182	2852

Halte nautique - de 10 m		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	12	12
Appontage	7	7
Eau	1	1
Electricité	6	6

Forfait Halte Nautique - 10 m		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	2	2
Appontage	1	1
Electricité	1	1

Mobile home		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	106	569
Adulte exonéré	2	14
Adultes 16 à 18	1	7
Enfants 5 à 16	28	141
Enfants - de 5	2	14
Kit drap 1 PL t	4	58
Kit drap 2 PL t	4	41
Animal	5	25

Halte nautique + de 10 m		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	99	189
Adulte exonéré	2	2
Appontage	52	113
Eau	1	5
Electricité	31	65

Forfait Halte Nautique + 10 m		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	10	26
Appontage	3	6
Eau	1	2
Electricité	3	6

Forfait saison		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	6	299
Enfants de +5	5	5
Enfants - de 5	1	120
Animal	331	679

Forfait mensuel basse saison		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	33	906
Adulte exonéré	5	152
Enfants	11	298
Animal	2	58

Forfait mensuel haute saison		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	24	596
Enfants	9	269
Animal	1	30

Forfait peniche hoteliere		
Rubrique	Arrivées	Nuitées
Adultes + de 18	52	52
Eau	11	11

Rapport d'activités 2024

L'ouverture du camping : du samedi 20 avril au dimanche 29 septembre 2024

Catégorie	MONTANT TTC
Emplacement standard	91 919,93 €
Emplacement Groupe	1 154,47 €
Emplacement PMR	814,10 €
Mobil-home	12 902,70 €
Halte nautique + de	594,94 €
Halte nautique - de	148,12 €
Forfait Halte nautique	265,02 €
Forfait Halte nautique	18,85 €
Total	107 818,12 €

A cela il convient d'ajouter un certain nombre de produits de vente :

- le mini golf
- les jetons pour le lave linge et sèche linge
- les confiseries ...

cela represente 13 000 € HT

Orientations souhaitées



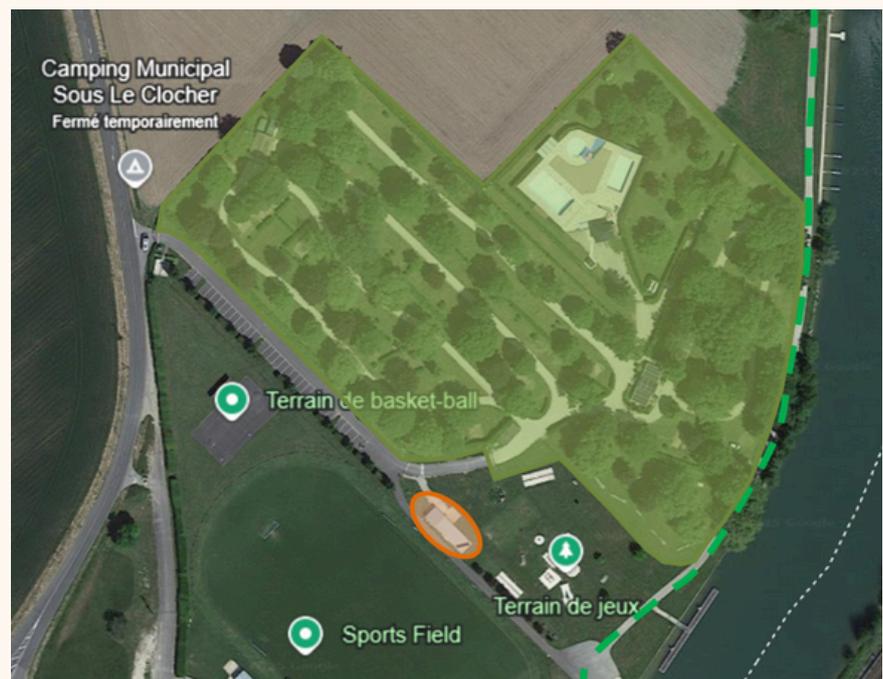
Compte tenu du potentiel du site, la commune de Dormans souhaite renforcer son attractivité et recherche un acquéreur pour en assurer la gestion, l'exploitation et le développement.

Le projet devra créer une véritable synergie entre les services du camping, les activités de loisirs qui gravitent autour du complexe, les commerces et équipement publics à travers :

- Le développement de l'offre locative ;
 - Le développement des activités de loisirs et les services ;
 - Le développement de « l'esprit vert » du site ;
- Le renforcement du partenariat local (commerces, prestataires de loisirs, associations...), la communication et la stratégie tarifaire ;

La commune de Dormans cède en l'état les équipements suivants :

- Le camping municipal
 - La piscine municipale
 - Le mini golf
 - La gestion de la halte nautique
- Sur option, le bâtiment et l'espace terrasse situés à l'extérieur du camping et faisait office d'accueil



La municipalité souhaite conserver la propriété et la gestion de l'aire de jeux située à proximité du camping.

En raison de la configuration du site, l'espace d'accueil se trouve en dehors du périmètre du camping.

Plusieurs solutions sont envisageables :

Première option, les candidats manifesteraient un intérêt pour l'acquisition de cet espace (bâtiment et terrasse), ils devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Laisser un accès entre le parking, l'aire de jeu et la halte nautique.
- Ne pas dénaturer le site notamment par l'implantation d'une clôture ...

Orientations souhaitées



Une seconde option s'offre aux futurs acquéreurs, il pourrait utiliser le bâtiment implanté à l'entrée et dans l'enceinte du camping.

Historiquement, ce bâtiment abritait l'accueil du camping durant la période où il était géré par le syndicat d'initiative et ensuite par une association.

Troisième option, les acquéreurs n'envisagent aucune des deux premières options.

Quelle que soit l'option retenue, les candidats devront dans leur projet exposer l'organisation envisagée de l'accueil en tenant compte de l'ensemble des contraintes réglementaires et celles imposées par la collectivité.

La piscine qui était jusqu'alors une piscine municipale ouverte au public aura dorénavant un usage privé et sera ouverte seulement aux résidents du camping.

La municipalité souhaite que le camping continue d'accueillir les groupes des centres de loisirs, des écoles, des associations, etc.

Par ailleurs, l'acte de vente du terrain de camping intégrera les clauses résolutoires suivantes :

- Droit de préférence, au profit de la commune en cas de revente pendant 20 ans.
- L'acheteur s'engage à ne procéder à aucun changement de destination pendant 10 ans.

Le porteur de projet est libre de développer tout concept s'inscrivant dans ce cadre. En tout état de cause, le candidat devra procéder à toutes les démarches d'urbanisme nécessaires et réaliser à ses frais les investissements permettant d'aboutir à son projet.

Modalités de consultation

La présente consultation n'est pas un marché public. Il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt destiné à permettre à la commune de Dormans de trouver un acquéreur répondant au mieux aux objectifs du programme défini dans le cahier des charges.

Organisation de la consultation

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par mail à mairie@dormans.fr. Il est également disponible sur le site internet de la mairie à l'adresse www.dormans.fr

Il se compose du présent cahier des charges complété par les annexes, le formulaire de candidature

La présente consultation ouverte est organisée en une phase unique.

Les opérateurs doivent présenter simultanément leur candidature et leur offre.

Le jury se réserve le droit d'organiser avec un ou plusieurs candidats retenus pour la qualité de leur projet, autant de réunions de négociation que nécessaire, afin d'approfondir sa compréhension du projet des candidats.

Le dossier des candidats sera entièrement rédigé en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros.

Contenu du dossier

Le candidat devra remettre un dossier en un exemplaire. L'enveloppe d'acheminement de la réponse devra contenir deux plis fermés.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pli contenant les pièces relatives à la candidature :

- La lettre de candidature, tous les documents permettant de justifier son expérience et de sa capacité à gérer un tel équipement et l'attestation de non interdiction de gestion d'un camping.

Pli contenant les pièces relatives à l'offre :

La formalisation et le contenu du dossier à remettre par les candidats seront laissés à leur libre appréciation.

Toutefois le dossier de présentation devra comporter au minimum :

- L'offre d'achat.
- Le descriptif détaillé des orientations générales retenues, (choix d'implantation de l'accueil, hébergement, services, activités, ...)
- Un descriptif des principes de fonctionnement et modalités de gestion envisagées (effectifs, types d'emplois prévus, périodes et horaires de fonctionnement, démarches de commercialisation...)
- Le classement administratif envisagé et l'adhésion éventuelle à de nouveaux labels
- Le montage économique et financier proposé
- Le candidat devra être en mesure de justifier de la solidité de sa structure financière et de ses capacités techniques
- Le présent cahier des charges accepté et signé

Visites

La visite du site est obligatoire. Les candidats intéressés devront prendre rendez-vous préalablement

Remise des réponses

La date limite de remise des réponses est fixée au :

- **Mardi 15 juillet 2025 à 12h00**

Transmission papier à :

Mairie de Dormans
A l'attention de Monsieur le Maire
4, place du général de Gaulle
51700 DORMANS

L'enveloppe sera marquée de la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le projet d'acquisition du complexe touristique sous le clocher » NE PAS OUVRIR

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

Transmission électronique :

La commune de Dormans préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@dormans.fr ou sur un support physique électronique (clé USB...).

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe).

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis à la commune.

Critères de sélection

Les dossiers devront impérativement être complets.

La commune de Dormans se réserve le droit de demander des compléments d'information aux candidats ayant présenté une offre.

Le choix du projet lauréat s'effectuera également sur la base des critères suivants :

- La qualité de la candidature et plus particulièrement la pertinence du projet proposé notamment concernant l'espace accueil ;
- La capacité à développer une activité de loisirs ;
- La capacité du projet à renforcer l'attractivité du territoire et moyens proposés pour y parvenir ;
- L'expérience reconnue dans ce domaine ;
- La capacité à mener financièrement ce projet (solidité du modèle économique) ;
- La capacité à proposer une offre touristique compatible avec la qualité paysagère du site ;
- La synergie avec les projets touristiques environnants et ceux des acteurs du territoire communal (commune, associations, commerces...) ;
- L'offre d'achat ;
- La solidité et la qualité de l'offre ;
- Le respect du cahier des charges.

La commune de Dormans se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le présent « Appel à Manifestation d'Intérêt » et se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres reçues ; les candidats s'interdisant toute réclamation ou demande de dédommagement.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours du montage de leur dossier, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par mail à mairie@dormans.fr